

Postulat : N° 343

Aménagement d'un giratoire à l'entrée nord-est de Delémont, suite

Le 17 octobre 2012 nous déposons la question écrite N° 2527 intitulée  
Aménagement de l'entrée nord-est de Delémont pourquoi pas un giratoire.

Dans sa réponse traitée lors du parlement du 30 janvier 2013, le gouvernement approuve les arguments développés en faveur d'un giratoire, mais indique qu'il n'entend rien entreprendre du fait que la route en question sera reprise par la confédération, ce dès le 1er janvier 2014, mais également faute de moyens financiers planifiés pour sa réalisation.

Au vu des résultats des votations fédérales du 24 novembre 2013, notamment du refus par le peuple de l'augmentation du prix de la vignette sensée financer la reprise par la Confédération de la route et carrefour susmentionné, il est évident que celle-ci va garder son statut de route cantonale.

Nous demandons donc au gouvernement d'étudier l'aménagement et la construction d'un giratoire à la sortie nord-est de Delémont, plus précisément au carrefour de la route de Bâle - Rue Auguste Quiquerez, et d'intégrer son coût dans la planification financière 2017- 2021 pour permettre sa réalisation.

Delémont, le 23 avril 2014

Au nom du : PLR.Les libéraux radicaux Jura  
L'auteur : Brosy Stéphane



